



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Fermetures de classes dans le Rhône

Question écrite n° 4424

Texte de la question

M. Idir Boumertit interroge Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les fermetures de classes décidées dans le Rhône et, plus largement, au niveau national. Le projet de budget pour l'éducation, qui prévoit la suppression de 470 postes sur l'ensemble du territoire, a des conséquences directes et dramatiques sur la qualité de l'enseignement dans des zones déjà fragilisées, notamment dans les quartiers populaires. Dans le Rhône, ce sont 83 suppressions de postes qui ont été annoncées, ce qui pourrait entraîner la fermeture de 158 classes à la rentrée prochaine. Cette décision est perçue par de nombreux parents, enseignants et élus locaux comme un affront à l'égalité des chances et à l'accès à un enseignement de qualité pour tous les élèves, quel que soit leur milieu social. En outre, cette réduction des moyens dans l'éducation nationale se fait au détriment des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers. Les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) sont déjà en nombre insuffisant pour accompagner ces élèves dans de bonnes conditions. Or la fermeture de classes et la suppression de postes risquent d'aggraver cette situation, créant des conditions d'enseignement encore plus difficiles pour les enfants en situation de handicap ou ayant des besoins éducatifs spécifiques. L'impact de ces fermetures sur les conditions d'apprentissage des élèves dans le département est inacceptable. Ce sont souvent les élèves des quartiers populaires et les élèves en situation de handicap qui seront les premiers à en subir les conséquences. Cette politique de réduction des moyens dans l'éducation nationale remet en cause les efforts pour garantir la réussite scolaire de tous les enfants, notamment ceux des familles les plus vulnérables. M. le député souhaite donc interroger Mme la ministre sur les raisons qui sous-tendent ces fermetures de classes et sur les mesures qu'elle entend prendre pour éviter une dégradation supplémentaire des conditions d'enseignement dans les zones les plus précaires. Il lui demande également quelles actions seront mises en œuvre pour garantir que chaque élève, indépendamment de son origine géographique, social ou de ses besoins éducatifs particuliers, bénéficie d'un enseignement de qualité, conforme aux principes républicains d'égalité et de justice sociale.

Données clés

Auteur : [M. Idir Boumertit](#)

Circonscription : Rhône (14^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4424

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2025](#), page 1139